L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 OCTOBRE 1869. — 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger, dans leurs salles d'encan—Vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et américaines, ainsi que mille douzaines bonneterie assorties.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches importées, grande variété d'articles de fantaisie, gants, ganteletts, chaussons, &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 123 rue Carondelet, près St-Joseph—Vente, pour cause de départ, d'un grand assortiment de meubles.

Par G. Léonmont, à sa salle d'encan, rue de Chartres—Vente par catalogue de 500 lots de quincaillerie, coutellerie de table, canifs, rasoirs, ciseaux, et oiseaux de charpentiers, robinets, fusils, carabines; couteaux à canne, &c.

Par B. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 37 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, poeles, batteries de cuisine, et une facture de lits de cottage.

Par J. Déjan Jr., aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires; beaux mulets, buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes sortes, etc. (Vente régulière).

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures, au magasin de P. Rabér—Les installations, vitrières, &c., et un buggy.

Par J. N. Robert, à son magasin d'encan, No 44, rue Vieille-Levée—Marchandises blanches, dentelles, fleurs artificielle, marchandises sèches &c.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185........Rue des Remparts..........185

CHAUSSURES ET HABITS.—Mrs Hoffman, Marks & Co., encanteurs, vendront aujourd'hui, mardi, 19 du courant, dans leur salle de la rue de Chartres No 38, à 10 heures du matin, 600 caisses de bottes, souliers et brodequins et 450 lots d'habits de saison. Le tout composant un assortiment riche et bien choisi. La vente étant positive et sans réserve, mérite l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

Vente de Marchandises Sèches.

L'ATTENTION des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à la vente de marchandises sèches étrangères et américaines telles que: Flanelles, Tartans, Casimirs, Satin de laine, Jeans, Mousseline de laine, Popelines, Barèges, Cotons blancs et écrus, Yadiennes, Mérinos, Alpacas, Bonneterie, etc., etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin aux salles d'encan de messieurs E. Roger & Co., No. 45, rue de la Vieille-Levée.

Conditions à la vente.

Faïence.—74 paniers de faïence anglaise seront vendus mercredi, le 20 du courant, par M. D. E. Morphy, encanteur, pour le compte de qui il appartiendra. Voyez l'annonce.

BAZAR.—Samedi 23 octobre à midi, M. G. de Feriet, encanteur, vendra à la Bourse St-Charles, pour le terme de 10 ans, le contrat pour la construction d'un bazar sur l'emplacement qui s'étend entre les magasins rouges, le marché à la viande, les rues St-Pierre et Levée. On verra les conditions de cette vente à la page des encans.

QUINCAILLERIE ET COUTELLERIE.—M. Gabriel Léonmont vendra aujourd'hui mardi, 19 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan de la rue de Chartres No 60—300 lots de couteaux, rasoirs, ciseaux, haches, cadenas, limes, robinets, fusils, carabines, pioches, balances, etc., etc. Ce stock est un des plus beaux qui aient jamais été offerts à l'encan en cette ville et nous le recommandons à l'attention du commerce. La vente devant se faire par catalogue et au comptant, présentera sans nul doute aux acheteurs beaucoup de chances favorables.

THEATRES.

Ce soir, Mardi, 19 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—A Change of Fortune or, The Golden Bable.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Much ado about a Merchant of Venice.

THÉATRE ST-CHARLES—Ixion, the Man at the Wheel,—une comédie.

L'abondance des nouvelles et l'affaire Pantin, sur laquelle tout le monde demande des renseignements et des détails, ne nous laissent aucune place pour l'article éditorial que nous avions écrit sur les affaires municipales, en conséquence, nous sommes forcé de le supprimer. Toutefois, nous ne laisserons point passer ce numéro sans dire que la conduite de l'alderman Prados, comme président du comité de finance, a été généralement approuvée et qu'on voit d'assez mauvais œil l'espèce d'antagonisme que quelques membres de la municipalité voudraient susciter contre lui. En mentionnant ces impressions et ces sentiments nous ne faisons que remplir un devoir strict d'impartialité et de justice.

DÉNONCIATION CONTRE LE GOUVERNEUR WARMOTH.—Un journal de cette ville, le *Commercial Bulletin*, dénonce, dans un long article, le gouverneur Warmoth qui a délivré à deux de ses amis, M. Noyes, du Bureau d'Emigration, et M. Howe, juge de la Cour Suprême de l'Etat, acquéreurs du projet de canal concédé à M. Steward en 1855, $350,000 de bons d'Etat pour des travaux réputés conformes à la loi de concession, quand ces messieurs n'ont pas remué seulement une pelletée de terre. La loi dit que la Compagnie n'aura droit à $120,000 en bons que lorsqu'elle aura fait creuser un mille de canal à partir du lac Borgne, ce mille ayant 10 pieds de profondeur, 75 de large à la surface et 40 de large dans le bas. Le payement anticipé de $350,000 est d'autant plus étonnant que M. Warmoth refusait avec obstination de payer naguères $85,000 en bons pour des travaux faits quelque part sur la Rivière Rouge par Burbridge & Co, travaux régulièrement et dûment attestés et certifiés. M. Wickliffe, auditeur d'Etat, a pris cette fois le parti des contribuables et a refusé de reconnaître la validité des bons et d'en servir les intérêts. Nous ne comptons pas sur la Législature pour mettre le gouverneur en accusation, mais nous pensons qu'il a encouru une responsabilité grave pour laquelle il n'est pas impossible qu'il soit traduit devant les tribunaux.

BANQUE POUR LE PETIT COMMERCE.

Une institution de ce genre a toujours fait défaut à la Nlle-Orléans, jusqu'ici. Mais nous apprenons que cette lacune sera bientôt comblée. Il est question d'établir une Banque de dépôt, d'épargne, de change et d'escompte, au capital social de $100,000, avec des actions de $50, payables en quatre sommes du 10 décembre 1869 au 10 septembre 1870. Les actions et les payements ont été ainsi divisés pour les mettre à la portée de tous les capitalistes. Cette banque recevra tous les dépôts quelque faibles qu'ils soient et escomptera les billets du petit commerce. Nos lecteurs comprendront tout de suite le bien immense qu'elle produira. C'est la partie de la ville au-dessous de la rue du Canal qui en profitera le plus, car le domicile de la banque sera établi dans le second District. L'abondance des nouvelles ne nous permet pas aujourd'hui de nous expliquer plus longuement, mais notre approbation est acquise de droit à ce projet dont nous parlerons plus d'une fois sans doute.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.—Nous remercions M. Simon, libraire métropolitain, Passage de la Bourse, de nous avoir fait remettre le dernier numéro du *Monde Illustré* et plusieurs autres recueils périodiques, pleins d'intérêt.

LE CRIME DE PANTIN met en émoi toute la France. Chacun se demande le mot de cette terrible énigme. Ici, ce que chacun cherche à deviner, ce sont les numéros qui vont gagner les lots de TRENTE MILLE, de DIX MILLE et de SIX MILLE piastres au prochain tirage de la Loterie d'Etat de la Louisiane, qui a lieu le 30 de ce mois.

CRESCENT HALL.—Le salon du Crescent, après avoir subi une réparation complète, est maintenant ouvert au public, avec ses vingt-quatre billards entièrement regarnis de draps neufs. A la salle de billard est jointe une buvette où l'on sert les vins les plus fins et les liqueurs les plus recherchées, et près de la buvette se voit un étal pour la vente du tabac à fumer et à chiquer ainsi qu'un étal pour la vente des huîtres. M. A. W. Merriam qui tient le Crescent Hall a engagé des hommes actifs dont le service attentif et vigilant font l'admiration des consommateurs. Sous une pareille direction le Crescent Hall, déjà fort accrédité, ne peut manquer d'avoir la vogue.

LA POUDRE LABORDE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laborde est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 223.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paie ni assurance. [illegible]

Il est peu étonnant que les bonnettes sans [illegible] l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs; les poëtes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

Arrivée du PEREIRE.

Le Père Hyacinthe.—La Troupe d'Opéra.—Louisianais.

Nous avons reçu, hier soir, d'un de nos collaborateurs qui revient de France, la dépêche suivante:

"New York, lundi, 18 octobre 1869.

"Le *Pereire* vient d'arriver dans le port de New York après une magnifique traversée de huit jours et quatorze heures.

"Il avait à son bord le Rév. Père Hyacinthe, dont le nom retentit aujourd'hui dans le monde entier.

"M. Calabrési et les artistes qu'il amène à la Nlle-Orléans étaient également à bord.

"Nombre de Louisianais, partis pour l'Europe au commencement de l'été, sont revenus par le *Pereire*."

FOIRE POUR L'ÉGLISE DE ST. MAURICE.—Cette foire s'est ouverte hier soir à 7 heures, dans la salle de la compagnie Allemande, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sous les auspices les plus favorables, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit fort courue, car les dames qui y président nous paraissent avoir combiné et réuni tout ce qui pouvait en assurer le succès. Nous remercions ces dames de l'envoi qu'elles ont bien voulu nous faire et nous les prions de croire qu'il a été dûment apprécié. Nos lecteurs se rappelleront que le premier concert de la foire aura lieu demain mercredi 20 du courant.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

MARCHANDISES SÈCHES ET ARTICLES DE FANTAISIE.—MM Lion et Pinsard, rue du Canal No. 151 et 153, viennent de déballer leur stock de marchandises, qui est un des plus beaux stocks de la ville. Les dames y verront les dernières nouveautés parisiennes, des soieries, velours, dentelles, gants Jouvin, parfumeries françaises et toutes sortes d'articles de fantaisie d'une élégance extraordinaire. Le tout sera vendu à des prix très modérés.—Voyez l'annonce.

La machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des fées: elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 87 & 118 rue du Canal.

CHEMISERIE ÉLÉGANTE.—Voulez-vous des chemises coupées d'après les dernières modes de Paris, ainsi que des caleçons et autres articles? Allez rue Bourbon No 57, entre Bienville et Conti, où MM. E. Coblentz & Co. vous vendront, à des prix modérés, tout ce qu'il y a de mieux fait en ce genre. MAJS

SALON RESTAURANT.—Le moment de manger de bonnes huîtres est arrivé; et nous ne connaissons pas d'endroit où l'on en trouve de meilleures et de mieux assaisonnées qu'au salon restaurant de Janssen, rue Royale, 16. Ce salon qui vient de changer de propriétaire ne perdra rien sous le nouveau dont l'expérience et l'habileté sont assez grandes pour lui valoir en peu de temps une popularité extraordinaire.

PIANOS DE PLEYEL.—MM. Zorn & Bremer, rue du Camp 98, viennent de recevoir du Hâvre un choix des meilleurs pianos de Pleyel à l'examen desquels ils invitent le public. Ces messieurs ont aussi des pianos de Pleyel de rencontre et presque neufs, qu'ils vendront à bon marché pour le comptant.

Le nom de Howard, l'illustre philanthrope anglais, est connu du monde entier. Son homonyme M. Chas. T. Howard, président de la Loterie d'Etat de la Louisiane, est pour le moins aussi connu à la Nouvelle-Orléans, où il distribue tous les jours de nombreux lots gagnants à ses innombrables clients.

OPINION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Après avoir examiné avec soins deux produits de la parfumerie Oriza, fabriqués dans l'officine de M. L. Legrand (1) chimiste distingué, le docteur O. Reveil, dans un rapport spécial a declaré: qu'il croit, avec ses collègues, à la possibilité de conserver la santé, la fraîcheur et la beauté à la peau par l'usage fréquent de la crème Oriza de Ninon de Lenclos et de l'Oriza-lacté, préparée selon les formules du savant Fargeon, chimiste.

Il reconnaissait également que de tous les savons de toilette vendus dans le commerce, celui qui était le mieux combiné, possédant au suprême degré les qualités thérapeutiques, c'était le *savon Oriza*, de création récente par le même fabricant. (1) C'est donc celui dont il conseille l'usage préférablement à ceux portant sur les étiquettes de fausses désignations, telles que Suc de Laitues, Extrait de Laitues, Lait de Lait, etc.

(1) L. Legrand, parfumeur, fournisseur des cours de France, de Russie et d'Italie, 207 rue St-Honoré, à Paris et dans les principales maisons de "parfumerie" d'Amérique et de la Nouvelle-Orléans.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE DU SÉMINAIRE D'ETAT D'ALEXANDRIE.—Le Séminaire d'Etat d'Alexandrie vient d'être complètement détruit par un incendie, dans la nuit du 14 au 15 octobre. Le feu s'étant déclaré vers deux heures du matin, le personnel du collège—professeurs, élèves, domestiques—fut immédiatement sur pied, et l'on s'occupa d'organiser les secours. Malheureusement, la rareté de l'eau et la rapidité inouïe avec laquelle les flammes se propagèrent, rendirent inutiles tous les efforts. Reconnaissant qu'il était impossible de se rendre maître du feu, on s'occupa de sauver le mobilier, la bibliothèque et les instruments du cabinet de physique. On y parvint heureusement, et ces richesses précieuses ont échappé à la destruction.

Vers quatre heures du matin, l'établissement était un vaste foyer, et à sept heures, de ce qui fut un magnifique collège, il ne restait plus que des ruines fumantes.

Les pertes sont considérables; elles s'élèvent, dit-on, à $150,000; et, ce qui est vraiment déplorable, le séminaire n'était pas assuré. On suppose que le sinistre est dû à une main criminelle.

Le maire d'Alexandrie vient de nommer un comité, chargé de prendre les mesures nécessaires dans la circonstance. Le premier acte de ce comité a été de traiter avec le propriétaire du "Ice House Hotel" et d'organiser dans cet établissement des logements provisoires pour les élèves de l'Institution.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Bonne nouvelle! Le *Pereire* est arrivé hier à New-York après une rapide traversée—8 jours et 14 heures. M. Calabrési et les artistes qu'il amène étaient à bord du steamer transatlantique français.

En supposant que les formalités de la Douane les retiennent à New-York jusqu'à ce soir, nos artistes ne pourront partir aujourd'hui par le train de cinq heures et arriver à la Nouvelle-Orléans samedi soir.

Bienvenue cordiale aux nouveaux débarqués.

CÉRÉMONIE.—La pose de la première pierre de la nouvelle église que se propose de faire construire le Rév. Père Mayouteau a eu lieu dimanche, à 4 heures de l'après-midi, en présence d'une foule nombreuse. Les membres les plus éminents du clergé catholique, et un grand nombre de communautés religieuses assistaient à la cérémonie. L'abbé Parché, administrateur du diocèse, après avoir béni les travaux, a prononcé quelques paroles qui ont vivement ému l'assistance.

NOUVEAU BATEAU DRAGUEUR.—Un nouveau bateau dragueur, appartenant à la compagnie du Nouveau Canal a été lancé hier. Ce bateau est de la force de 50 chevaux-vapeur; il a 75 pieds de long, 25 pieds de large, et 5 pieds de hauteur, de quille au pont. La construction en a été dirigée par M. Alexandre McDonald.

PASSE DU SUD-OUEST.—Les eaux sont basses et les bateaux calant plus de dix-sept pieds ont grand'peine à passer la barre.

INCENDIE.—Un incendie s'est déclaré dimanche vers sept heures du soir, dans une maison de la rue Varsovie, entre les rues des Français et Union, appartenant à M. Joseph Russell. La bâtisse a été complètement détruite; elle était assurée pour $900 à la compagnie des Marchands.

VOL A LA TIRE.—Pendant l'été qui vient de finir, les vols ont été nombreux; mais nous n'avons eu à signaler que peu de vols à la tire. L'hiver a ramené à la Nouvelle-Orléans les pic-pockets, la fine fleur, la haute fashion de ces messieurs.

Dimanche dernier, l'un de ces *artistes* a commis la maladresse impardonnable de se laisser prendre la main dans le sac..., dans la poche d'une femme de couleur dont il venait de *faire* la porte-monnaie. George Ross, c'est le nom du pic-pocket, a été arrêté sur le champ et conduit à la station du Second District.

VOL.—*Arrestation du voleur.*—Deux bons points à la police, en la personne du capt. Lewis et de l'officier Bennett.

Dimanche, à trois heures de l'après-midi, un homme de couleur nommé Lazare Dupré, ancien soldat du 81me régiment d'infanterie, se présenta à la Station Pananier, et déclara au capt. Lewis, qu'un nègre du nom de Jesse Hall lui avait volé la somme de $359.45.

Le capt. Lewis, accompagné de l'officier Bennett dont Jesse Hall était personnellement connu, se mit aussitôt à la recherche du voleur, [illegible]

OUVERTURE DES SALONS DE KUNTZ.—[illegible]

L'AFFAIRE DE PANTIN.

Nous trouvons dans la *Patrie* du 29 septembre les nouvelles qui suivent:

Le juge d'instruction a entendu aujourd'hui les cinq témoins dont l'audition avait été ajournée à samedi. Ce sont: MM. Langlois, Bellanger, le taillandier, la dame présente à l'acquisition de la pelle et de la pioche, le cocher de l'omnibus sur lequel Tropmann a grimpé après cette acquisition, et le veilleur de nuit de la fabrique Cartier-Bresson.

M. Claude vient d'être mandé chez le juge d'instruction. Il est parti avec trois agents. On suppose qu'il va chercher l'assassin pour le confronter avec les témoins.

Mme Rousselle, sœur de Mme Kincke, et son mari, sont venus solliciter l'autorisation d'emmener les corps des victimes à Tourcoing, afin de les faire inhumer dans un caveau où se trouvent enterrés les autres membres de la famille de la femme Kincke.

Rien de nouveau quant à Jean Kincke.

L'affluence des visiteurs au champ Langlois continue à être considérable. Aux abords du Chemin-Vert, par toutes les avenues et routes qui y conduisent, ce ne sont que voitures élégantes de remise et simples tapissières. A travers la plaine, on aperçoit de longs rubans de promeneurs. L'industrie parisienne ne pouvait manquer de se produire. Sur les divers chemins et sentiers conduisant sur le théâtre du crime s'étalent en plein vent des pâtisseries variées; on rencontre à chaque pas des marchands de sucre d'orge, de limonades; la friture et le cidre ont leurs boutiques, et les Parisiens de banlieue, parfume l'air de son odeur; les aveugles, les estropiés demandent l'aumône aux passants, les marchands de journaux débitent leur marchandise, un hercule attire la foule avec ses exercices, pendant que les orgues de barbarie font entendre leurs sons discordants.

Au loin, dans la plaine, s'agite la foule. Elle se condense en rangs pressés à l'endroit où les victimes ont succombé. Les fosses sont actuellement à peu près comblées. Celle de Gustave Kincke, que l'on voyait très distinctement dimanche dernier, est maintenant presque au niveau du sol. De petites pierres indiquent la place où ont été ensevelis l'infortunée Mme Kincke et ses cinq enfants, une simple pierre indique cette place funèbre.

Les croix et inscriptions qui avaient été placées là par de pieuses mains ont été enlevées. Elles seront sans doute rétablies dès que la curiosité publique sera satisfaite.

La croyance générale est qu'un monument sera érigé au lieu même du crime. Ce sera une satisfaction donnée à la conscience publique indignée.

Dans la journée d'hier lundi, on a labouré le champ Langlois et ceux avoisinants, sur une étendue d'environ deux hectares. Les fouilles faites avec un soin minutieux n'ont amené aucun résultat. Un détachement de troupes protégeait les travailleurs, dont la tâche a cessé au moment du crépuscule.

Aujourd'hui, on ne peut croire que le champ a été labouré. La quantité immense de personnes qui l'a envahi a tellement foulé le sol, qu'il présente une surface presque unie.

Quelques individus, armés de pioches et de pelles, fouillent le sol en certains endroits. Ce travail, tout volontaire et qui n'a rien d'officiel, attire beaucoup de monde. Mais, hâtons nous de le dire, malgré le spectacle forain offert à la foule par les marchands et bateleurs, il ne se produit aucun scandale. Dans toutes les bouches on n'entend que des paroles de pitié pour les victimes et d'exécration pour l'assassin.

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, la découverte du huitième cadavre, dont le bruit s'était répandu dans Paris, était tout à fait inexacte.

La tombe garde encore son secret, et le gardera peut-être éternellement si Tropmann persiste à le cacher à la justice humaine.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Tropmann a été ramené à la Morgue aujourd'hui lundi, dans la matinée. Mis en présence du cadavre retrouvé à Pantin, il l'a reconnu immédiatement comme étant celui de l'homme dont il prétendait n'être que le complice. A la demande qui lui fut faite, il répondit qu'il persistait dans son système de défense, de plus en plus invraisemblable cependant, il se borna à s'écrier, parlant de Kincke père: "La canaille! il a tout fait lui!"

Après cette confrontation, l'inculpé a été réintégré à Mazas.

L'administration avait résolu de faire fouiller le terrain où tous ces crimes ont été commis, afin de trouver s'il était possible le corps de Kincke père, qui, bien loin d'être l'auteur principal, l'instigateur de l'épouvantable tragédie, en est évidemment une des victimes. En conséquence des ordres donnés dans ce sens, on s'est transporté sur les lieux aujourd'hui. Trois charrues attelées de chevaux vigoureux ont été mises en réquisition, et, devant une affluence de curieux à ce point considérable que de nouveau un fort détachement de troupes a dû être mandé du fort d'Aubervilliers pour contenir la foule, on a commencé à labourer le terrain dans toute son étendue.

Rien de plus curieux que ce spectacle. La foule énorme, et dont on n'exagérerait certes pas l'importance en l'évaluant à plus de cinquante mille personnes, encombrait la vaste plaine. Cette foule grossissait de minute en minute: de toutes parts on accourait, et les soldats, renforcés de gendarmes à cheval des communes voisines, de Pantin, avaient une peine inouïe à contenir les flots pressés des curieux; on se hissait, on se portait; sur les voitures qui se trouvaient là en nombre considérable en tenant jusqu'à vingt personnes à la fois. Pendant ce temps, sous les yeux des magistrats, les charrues retournaient la terre. Dire l'attention avec laquelle ces milliers de regards suivaient l'opération est chose impossible.

A cinq heures, la moitié de la plaine seulement avait été labourée, et rien de nouveau n'avait été découvert.

Il est plus que probable que Kincke père n'a pas été assassiné au même endroit que son fils aîné et que le reste de sa famille, Kincke père, en effet, a quitté Roubaix et cette dernière localité.

L'instruction se poursuit. Aucun fait nouveau, croyons-nous, ne s'est révélé depuis hier.

Le bruit avait couru dans la matinée d'aujourd'hui que Tropmann avait été conduit à Pantin, sur le lieu du crime, et que les constatations auraient duré une demi-heure: le fait est entièrement inexact; Tropmann n'a nullement été conduit à Pantin, ni dans la matinée, ni dans la journée de mardi, et, nous le répétons, il n'y sera probablement pas amené. On conçoit, en effet, dans l'état d'émotion où se trouve la foule, les inconvénients qui pourraient résulter de la présence de l'inculpé sur le théâtre du crime dont le monde s'occupe, que chacun raconte et commente depuis huit jours.

On a achevé de labourer le terrain dans lequel étaient enfouis les sept cadavres, mais aucune nouvelle découverte n'est résultée de cette opération, exécutée avec le plus grand soin.

L'affaire commence à se dégager des conjectures de toutes sortes auxquelles se sont livrés toute cette semaine les journaux et le public. Après eux, on comprend que le moment est enfin venu de laisser l'instruction se faire par les magistrats intelligents qui en sont chargés, et d'éviter avec soin tout ce qui pourrait en gêner la marche.

M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, a entendu aujourd'hui de nombreux témoins et compulsé les papiers et la correspondance remis entre ses mains. Aucun fait nouveau et digne d'être rapporté ne s'est produit dans cette journée; nous croyons pouvoir l'affirmer.

Il serait question de faire procéder au curage du canal de l'Ourcq, afin d'y retrouver, s'ils y ont été jetés, les instruments, les armes qui auraient servi à la perpétration du crime. Le curage s'effectuerait dans la partie qui avoisine le champ où les cadavres ont été retrouvés et où s'est joué le drame sanglant dans lequel Tropmann prétend n'avoir rempli que le rôle de complice.

Nous empruntons les détails suivants au *Journal des Débats*:

Les alentours de Mazas et ceux de la Morgue étaient ce matin encombrés de monde; sur le pont de l'Archevêché, principalement, on voyait des huit heures une longue file qui stationnait. On s'attendait à une confrontation de l'inculpé avec la septième victime découverte hier. En effet, dès huit heures, M. Claude, chef du service de sûreté, et trois de ses agents venaient chercher Tropmann, et le faisaient monter dans un fiacre. Tropmann n'était pas beaucoup plus abattu qu'il y a deux jours: cependant lorsqu'à la Morgue il s'est trouvé en présence du cadavre de Gustave Kincke, on a pu remarquer une légère contraction des muscles de son visage. Evidemment, à la vue très inattendue pour lui de ce corps, il a compris que tout l'échafaudage de son premier système de défense s'écroulait; car on sait qu'il avait accusé le père et le fils d'être les instigateurs du crime au profit desquels, lui, seulement prêté son concours.

A neuf heures, M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, et le substitut du procureur impérial, M. Onfroy de Bréville, accompagnés d'un greffier, attendaient dans le greffe de la Morgue l'arrivée de Tropmann. On a bientôt aperçu le fiacre s'avançant rapidement par le quai de la Tournelle, gagnant le pont de l'Archevêché, et s'arrêtant devant la porte grillée située à gauche de la Morgue. La foule était déjà immense; mais elle n'a pas tardé à s'accroître en un clin d'œil. Le fiacre, dont les stores étaient entièrement baissés, ne s'est arrêté qu'une seconde; cette seconde a suffi pour que l'on entendît crier de tous côtés: "C'est l'assassin!... c'est Tropmann!"

Les agents ont eu quelque peine à écarter le public et à ouvrir au fiacre un espace suffisant pour tourner et entrer à la Morgue par la porte de droite.

A dix heures passées, la confrontation était terminée sans avoir donné lieu à aucun incident notable. Tropmann a déclaré, nous assure-t-on, que Jean Kincke était l'auteur du meurtre de son fils Gustave. Quant à lui, Tropmann, il affirme n'avoir pas su où le fils était enterré. Pendant le trajet à la Morgue et le retour à Mazas, l'inculpé se tenait la tête penchée et enfoncée dans les épaules, et il n'a pas prononcé un seul mot. Du reste, on l'a laissé entièrement livré à lui-même.

Longtemps après le départ du fiacre, des groupes ont stationné sur le pont de l'Archevêché. L'espoir et le désir d'apercevoir les traits de Tropmann, sont tels dans la foule, qu'un certain nombre de personnes comptaient derrière le fiacre, espérant qu'un effort... [illegible]

Ce matin, une femme de petite stature et entièrement vêtue en noir se présentait, accompagnée de son mari, au Palais-de-Justice. L'émotion [illegible]

En pénétrant dans la Morgue, cette pauvre femme se contenait à peine, ses jambes fléchissaient, ses yeux étaient mouillés de larmes; elle ne distinguait rien devant elle. Arrivée dans la salle où les corps des victimes sont étendus, parfaitement lavés et recouverts d'un drap, elle fut prise d'un tremblement nerveux; il fallut lui faire respirer des sels. Lorsqu'elle revint à elle, on la laissa pendant un instant, afin qu'elle pût entièrement reprendre l'usage de ses sens; mais l'odeur nauséabonde que dégageaient ces six cadavres lui montait à la tête, et elle en était suffoquée.

On la conduisit dans une autre salle. C'est là que Gustave Kincke avait été déposé; son corps était encore entièrement vêtu. C'en était trop pour la pauvre tante. A peine eut-elle franchi le seuil de la porte et eut-elle aperçu la septième victime, qu'une seconde fois elle perdit connaissance. Ce spectacle était affreux, et les personnes présentes, habituées à des scènes analogues, n'en ont jamais vu de semblable. Tout le monde pleurait.

Cette après-midi, le juge d'instruction s'est transporté de nouveau à la Morgue; il était accompagné du personnel de l'hôtel du Chemin de Fer du Nord. M. Rigny et ses employés ont été mis en présence de la septième victime; aucun d'entre eux ne l'a reconnue.

Le *Figaro* publie le récit suivant de la confrontation:

Tropmann est mis inopinément en face du cadavre,—il croyait aller à la conciergerie,—et, sans forfanterie, porte vivement la main devant ses yeux et dit:

—Ah! le malheureux!....

Puis il prend son mouchoir et se cache le visage.

—Allons, retirez ce mouchoir, lui dit le juge, vous n'avez pas envie de pleurer...... Regardez...!

Sur cet ordre, Tropmann lève la tête et gardant sa casquette, fixe les yeux sur le cadavre.

—Reconnaissez-vous ce corps?

—Oui.... c'est Gustave.

—C'est vous qui l'avez tué?

—Oh!........non........c'est son père qui a dû l'assassiner, craignant que par inexpérience ou poussé par le remords, son fils ne révélât à la justice le crime horrible qu'ils avaient perpétré.

Après avoir aidé au meurtre, continua-t-il, Gustave est devenu victime à son tour.... il n'y a que les morts qui ne parlent pas.

—Voyons, fait M. Douet d'Arcq, changez de système.... vous savez bien que nous ne pouvons pas vous croire.

—Oh!.... dit Tropmann comme se parlant à lui même, je voudrais être à sa place.

—A la place de qui?....

Tropmann se tait aussitôt.

—Parlez!.......

Nouveau silence.

Le juge, reprenant son interrogatoire, dit à l'assassin:

—Vous avez écrit à votre père?

—Oui.

—Votre dernière lettre est du 20, le lundi?

—C'est possible.

—Le jour même de l'assassinat.

Silence de Tropmann.

—Et vous lui avez envoyé de l'argent ce jour-là.... Répondez.

Tropmann se tait.

—Mais répondez donc!

—Eh bien, oui! fait-il brusquement, j'ai envoyé de l'argent..... Ne m'interrogez pas là-dessus.... je ne dirai plus rien.

Ayant reconnu le cadavre et persisté dans sa déclaration, Tropmann a été reconduit à Mazas. La confrontation avait duré vingt minutes à peu près.

La figure de l'assassin n'a trahi aucune émotion; il était froid, maître de lui, mais non pas cynique.

A Mazas, Tropmann a reçu hier quatre fois la visite d'un prêtre. C'est à peine s'il répond.

Il n'a guère adressé la parole aux deux détenus qui veillent sur lui.

Dimanche matin, Tropmann a refusé de prendre la moindre nourriture.

Il voulait se laisser mourir de faim.

—Puisqu'il faut mourir, mieux vaut que ce soit tout de suite, disait-il.

C'est alors seulement que sont intervenus les deux prisonniers qu'on lui a adjoints.

—Pourquoi vous désespérer? dirent-ils. Nous avons tous passé par là. Tant que vous ne serez pas condamné, il faut toujours espérer que vous sauverez votre tête.

Tropmann eut un mouvement négatif significatif.

—Quand même, continua l'un d'eux, vous aurez alors le pourvoi en cassation et le pourvoi en grâce. Cela vous donnera du temps. Et si vous voulez mourir de faim, vous pourrez le faire en ce moment-là.

Tropmann ébranlé, se décida à prendre un peu de nourriture.

Tout le jour, il lut le *Magasin Pittoresque*, dont il demanda successivement plusieurs livraisons.

Le soir, il dîna d'un fort bon appétit et dormit parfaitement.

Lorsqu'il se réveilla, lundi matin, il était reposé, et quand on le fit sortir de sa cellule pour l'emmener à la Morgue sans le prévenir, il semblait dispos de corps et d'esprit.

Circonstance inattendue, l'écrou porte la date de la naissance de Jean-Baptiste Tropmann.

Il n'aurait que *dix neuf* ans.

On écrit de Cernay, 27 septembre, au *Gaulois*:

J'étais allé à Guebwiller, mais on savait trop peu de détails sur les Tropmann, et j'ai compris qu'il fallait me rendre à Cernay même.

Mon premier soin, en arrivant à Cernay, a été de me rendre à l'état civil, afin d'obtenir des renseignements positifs sur la famille Tropmann.

Tropmann père (Jean-Baptiste), n'est pas né à Cernay; il est de Brunstadt, et est âgé de cinquante-six ans. Il est venu s'établir, il y a à peu près vingt ans. C'est un mécanicien des plus habiles, chercheur, inventeur, et qui a perdu son avoir dans des tentatives avortées. Il a inventé notamment une machine à tubes au papier, pour les filatures, qui est très employée dans le département et à Roubaix en particulier chez MM. Morel & Moteh.

L'année dernière, il avait inventé une mitrailleuse; des expériences furent faites en présence du juge de paix, du préfet et d'autres autorités, mais ne réussirent pas.

Sa femme, née Françoise Fromm, est une honnête femme dont la douleur et l'état de la santé intéressent tout le monde; elle ne sait que depuis hier l'horrible accusation qui pèse sur son fils.

Tropmann (Jean-Baptiste), qui est détenu en ce moment, est le plus jeune des six enfants de Tropmann; la famille se compose de trois garçons et de trois filles: l'une, Françoise, est âgée de trente-cinq ans, habite Cernay et n'est pas mariée; une autre est mariée à un nommé Saud et habite la Suisse. On n'a pu me fournir de renseignements sur la troisième.

Des trois fils, l'aîné, Joseph, est ouvrier mécanicien; il est âgé de trente-quatre ans et se trouve actuellement à Mulhouse, où il travaille à l'usine de MM. Kœchlin.

Le cadet, Edmond, a tiré au sort à la classe de 1867, a amené le No 3, et est parti comme mécanicien de marine; il avait précédemment travaillé à Thalwyl, Suisse.

Arrivons au plus jeune, c'est-à-dire à l'assassin Jean-Baptiste Tropmann, né non pas à Cernay, mais à Brunstadt, et qui n'a pas encore tiré au sort.

Je me suis rendu chez M. Fest, juge de paix, qui, ainsi que M. Witterbach, comprenant les services réels que la presse avait rendus dans toute cette affaire, a bien voulu se mettre à ma disposition.

Nous avons envoyé chercher Tropmann père, c'est un homme trapu, assez fort, qui ne parle pas le français, du moins à ce qu'il affirme; ses yeux sont rouges, la lèvre épaisse et pendante.

Je procédai par interrogatoire et je vous le transcris textuellement:

D. Depuis combien de temps votre fils avait-il quitté le pays?

R. Depuis un an à peu près. Je ne puis dire exactement la date, car, à ce moment, j'étais moi-même absent, m'étant rendu à Roubaix pour monter des broches. Cependant, je pense que c'était au mois de novembre de l'année dernière.

D. L'avez vous revu depuis?

R. Oui, il y a trois semaines ou un mois.

D. Logeait-il chez vous?

R. Oui, monsieur.

D. Que vous disait-il à cette époque?

R. Il disait que, s'il avait 1,500 fr. à lui, il ferait fortune, mais que du reste il allait organiser une affaire et qu'il gagnerait de l'argent. Il disait qu'il s'occupait d'une nouvelle invention. Un jour, il est parti en disant qu'il allait à Mulhouse; il est revenu très tard. Sa mère lui a dit: "Mais ce n'est pas l'heure du train, tu ne viens pas de Mulhouse.—Non, répondit-il, j'ai rencontré à Guebwiller la personne que j'allais chercher à Mulhouse, et je rapporte de l'argent." Nous avons voulu connaître le nom de la personne qui lui avait donné de l'argent; il s'y est refusé, disant que c'étaient des affaires très importantes, qu'il ne pouvait pas divulguer. Il a offert 20 francs à sa mère, mais elle lui a répondu qu'elle n'avait pas besoin de son argent, surtout puisqu'il ne voulait pas dire d'où cela lui venait.

D. Quel est le caractère de votre fils?

R. Quoique cela ne soit plus douteux aujourd'hui, je ne puis croire qu'il ait commis un tel crime; en tous cas, il n'a pas fait cela seul. Je suis bien heureux qu'on l'ait arrêté, car peut-être aurait-il fait encore d'autres victimes. C'est un garçon qui a l'air très doux: il est mince, mais il est extrêmement fort. A l'âge de dix-sept ans, il se trouvait dans la rue au moment où une vache s'était échappée des mains d'un maquignon juif; tout le monde avait peur, et il n'osait se jeter au devant de l'animal. Seul il eut le courage de s'élancer sur la vache, il la saisit par les cornes, la tordit et abattit l'animal à ses pieds.

D. Quelle était sa conduite envers vous et sa mère?

R. Toujours très bonne; il aimait et respectait beaucoup sa mère; je ne l'ai jamais entendu se plaindre de ce côté-là. Je l'ai fait baptiser et élever à l'école primaire. Il a fait sa première communion à quatorze ans, puis, je lui ai appris le métier de mécanicien; il était devenu assez bon ouvrier.

D. Avait-il de l'argent quand il était dernièrement chez vous?

R. Je vous l'ai dit, il m'a dit en avoir reçu de quelqu'un; je voulus savoir qui, et il m'a dit l'avoir reçu d'une personne qu'il avait été voir à Guebwiller; c'était, selon lui, la personne qui devait exploiter ses nouvelles inventions.

Au courant de mon enquête, j'avais appris le fait suivant:

A la suite d'une querelle au sujet d'une fille du pays, Tropmann aurait attiré un jeune homme, nommé Lang, dans un guet-apens, et l'aurait frappé à la tête d'un coup de marteau; Lang, qui est aujourd'hui en Amérique, aurait porté une plainte contre Tropmann, et l'affaire n'aurait pas été ébruitée.

J'ai interrogé à ce sujet le père Tropmann et voici ce qu'il m'a répondu: [illegible]

Le père Tropmann ajoute ensuite que son fils était rangé, pas *noceur*, et qu'il ne donnait aucun sujet de plainte; seulement il disait à son fils:

—Je suis bien fâché que tu sois dissimulé comme cela avec nous. Tu ne nous dis jamais ce que tu fais.

Il s'occupait beaucoup de chimie et disait qu'il trouverait moyen de faire fortune.

Voici maintenant des renseignements d'une importance capitale et absolument inédits.

J'ai demandé au père Tropmann si depuis le dernier départ de son fils, il avait reçu des lettres de lui.

—Plusieurs, m'a-t-il répondu.

—D'où vous étaient-elles adressées?

—De Paris.

—Répondiez-vous?

—Oui.

—A quelle adresse?

—Poste restante.

J'ai alors invité le père Tropmann à aller chercher les lettres et à les déposer entre les mains de M. le juge de paix.

Il s'est rendu chez lui auprès de l'église, et a rapporté cinq lettres en date des 4, 10, 16, 18 et 20 septembre.

Notez cette dernière date: la lettre de Tropmann fils a été mise à la poste, rue de Strasbourg, auprès de la gare de l'Est: le timbre porte en outre le chiffre 3, ce qui indique la troisième levée. C'est donc au moment où il se disposait à commettre son crime qu'il a écrit et jeté à la boîte la lettre en question, dont voici le contenu:

Paris, 20 septembre 1869.

Chers parents,

J'ai cherché votre lettre et je vois que vous croyez que je suis désespéré de réussir; mais vous vous trompez, car je suis beaucoup trop entêté pour me désespérer si vite; mes affaires vont bien, seulement ils traînent (*sic*) un peu, ce qui m'*embête* autant que vous, mais *on ne peut pas toujours faire aussi vite que l'on voudrait*; les gens veulent regarder les affaires de toutes les faces avant de risquer de perdre de l'argent, et ça ne s'agit pas de si peu. Vous m'écrivez de revenir; je reviendrai, mais je ne peux pourtant pas laisser mes affaires de côté, quand elles sont presque terminées. Je n'avais plus d'argent, j'en ai demandé aujourd'hui. J'ai reçu 300 fr, dont je vous envoie 100, car vous devez en avoir besoin. Je l'envoie à l'adresse de Françoise.

Je vous embrasse,

Votre fils, J.-B. TROPMANN.

Les cinq lettres que j'ai sous les yeux font toujours allusion à la même préoccupation. Tropmann s'occupe d'une *affaire* qui *sera bien-tôt terminée*. Mais j'attire votre attention sur celle-ci, en date du 16 septembre.

Chers parents, *je suis revenu aujourd'hui de Londres*. Mes affaires vont bien: Allé par là, j'ai écrit aujourd'hui encore quelques lettres, dont j'attends la réponse, et aussitôt que j'aurai cette réponse, je viendrai de nouveau à Cernay. *Des réponses de ma lettre dépend maintenant mes affaires.*

Votre fils, J.-B. TROPMANN.

Je ne veux pas insister sur l'odieuse signification de ces lettres; la justice achèvera son œuvre. Tropmann n'a pas écrit depuis le crime.

L'écriture de ces lettres est hâtive, tremblée. Du reste, je vous envoie une autographie de la dernière.

De tout ceci, je conclus que, si Gustave Kincke a été assassiné à Pantin, entre le 16 et le 20 septembre, Jean Kincke a été assassiné du 1er au 3 septembre auprès de Guebwiller, le jour où Tropmann est revenu avec de l'argent et a offert 20 francs à sa mère. C'est là ce qui doivent diriger les recherches et ce qui découvrira le dernier mot de cette sinistre énigme. Entre Bollwiller, Soultz et Guebwiller.

Le *Figaro*, plus récent d'un jour, ajoute ce qui suit:

Tropmann est devenu plus communicatif avec ses compagnons. Cependant, dans la matinée d'hier, après une confrontation qui lui a été particulièrement désagréable, car elle gêne son système de défense, il est resté taciturne pendant une demi-heure.

Puis, l'indifférence apparente est revenue, il a parlé de ses crimes avec ses compagnons, et au milieu de la conversation, il leur a dit ses préférences littéraires pour Alexandre Dumas et Fenimore Cooper.

Il a fait apporter un roman d'Alexandre Dumas.

Il inquiète beaucoup des journaux et de ce qu'ils disent sur son affaire. Il lui tarde que le secret soit levé afin de pouvoir les lire.

Voici une déposition fort importante, en ce sens qu'elle nous donne l'heure exacte où la première crime a été commis, et le nombre d'hommes qui étaient occupés à ce travail.

Le nommé Frémion (Louis), âgé d'une quinzaine d'années, demeurant chez le sieur Lenoble, épicier, rue de Charonne, No 157, s'est présenté vendredi dernier, entre trois et quatre heures de l'après-midi, accompagné de son patron, au commissaire du quartier Sainte Marguerite. Le sieur Lenoble a fait connaître qu'en disant chez lui, avec plusieurs amis, il a entendu dire à son garçon qu'il avait vu dimanche soir, à onze heures et demie, un individu en blouse blanche et en manches de chemise qui travaillait dans le champ Langlois.

Afin de vérifier l'exactitude de cette déclaration, le commissaire a fait accompagner Frémion à Pantin.

Il a parfaitement reconnu l'endroit où se trouvait la fosse de six victimes, comme étant la partie du champ où il avait vu travailler cet homme.

En voyageant, il a donné les détails suivants:

—Je suis à Paris depuis deux mois environ; j'avais besoin de venir changer de linge chez mon oncle Destouche, et, dimanche 19 courant, à 11 heures un quart, je pris le chemin de fer de ceinture à la gare de Charonne, je descendis à la station du pont de Flandre. Au pied de l'escalier qui conduit à cette dernière gare, je rencontrai un militaire qui me demanda où j'allais à pareille heure.

Je lui répondis: A Aubervilliers.

Nous fîmes route ensemble.

Arrivés sur une grande route (la route d'Aubervilliers) je voulus poursuivre tout droit mon chemin, mais le soldat, qui avait bu un coup, me dit, je me montrerai un chemin qui traverse les champs: Viens par là, c'est plus court.

Je le suivis et il me raconta sa vie au fort d'Aubervilliers.

Tout à coup, il s'arrête et me dit:

—Regarde donc, en v'là un devant nous qui creuse une fosse, il va sans doute s'y coucher pour l'éternité.

Pendant que nous l'observions, deux autres individus se sont levés à trente pas du premier et se sont dirigés vers nous.

Le soldat, qui s'était approché de la fosse pour parler à celui qui la creusait, recula précipitamment et me dit:

—Allons-nous-en, car autrement en v'là trois qui vont nous arranger ça aux pommes.

Nous traversâmes alors les champs et nous retombâmes sur la route de Flandre où le soldat voulut m'offrir un café.

Ce soldat n'a pas été trouvé.

Plusieurs renseignements qui nous arrivent de différentes sources nous donnent lieu de croire que Kincke père a été vu à Paris et dans plusieurs communes voisines des environs.

Si, comme tout le fait supposer, Tropmann l'a assassiné en suivant les mêmes procédés qu'avec le reste de la famille, on retrouvera le cadavre de Kincke père dans la banlieue, et probablement entre Pantin et les prés Saint Gervais.

Mme Braig, propriétaire de la *Taverne de Londres*, rue Grange-Batelière, 13, a reçu une lettre ainsi conçue:

26 septembre.

Madame,

Il y a quinze jours que nous avons bu de l'ale chez vous; parmi nous était Tropmann.

En sortant de chez vous, il nous a dit: "Cette femme ressemble à ma mère...... Je ne retournerai plus chez elle; avec son œil américain, elle me ferait dire ce que je ne voudrais pas."

C'est donc à vous, madame Braig, de tâcher d'arriver près de lui, et il vous avouerait tout son crime; si vous n'allez pas, nous autres serons compromis. Nous ferons votre affaire. Faites alors votre testament.

C'est un ami qui vous prévient tout de suite.

HENRY.

Ceci est écrit au verso de trois adresses détachées de la montre de M. Keller, demeurant dans le Passage Jouffroy.

Sur un autre papier, léger et gris comme celui dont se servent les pâtissiers pour envelopper les gâteaux, on a ajouté:

"Aujourd'hui même, il faut voir Tropman."

L'enveloppe est grossièrement faite avec du papier de pâtissier. Cinq pains à cacheter la ferment.

Elle a été mise à la poste rue Saint-Lazare.

Mme Braig a été porter cette lettre chez M. Lanet, commissaire de police du quartier du faubourg Montmartre.

Cette lettre peut, au premier abord, être prise pour une sinistre mystification. Mais Mme Braig se rappelle parfaitement bien avoir reçu, le mercredi 15 septembre—les livres le prouvent—trois hommes qui se sont assis à la table No 8 et qui consommé chez elle deux bouteilles de pâle ale.

La présence de ces hommes l'a frappée, car ils la regardaient beaucoup.

Le garçon lui en ayant fait l'observation:

—Taisez-vous, lui dit-elle, ce sont des pays.

Mme Braig nous a dit que le signalement de l'un d'eux correspondait parfaitement avec celui de Tropmann. Le second était un jeune homme très timide, le troisième était un homme de trente-cinq ans à figure énergique.

Quatre médecins délégués par l'administration ont examiné Tropmann lundi.

Leur rapport constate qu'il est parfaitement sain de corps et d'esprit, et que son apparence chétive cache une force peu commune.

Hier, à trois heures et demie, un gamin du quartier a apporté au commissaire de police de Pantin une trouvaille qu'il venait de faire dans le canal de l'Ourcq.

C'est un pantalon de toile bleue, comme les portent les ouvriers au travail; il était couvert de larges taches de sang, que l'eau n'a pu enlever. [illegible]

LA DÉCOUVERTE DE KINCK PÈRE.

Une dépêche de Paris, transmise par câble transatlantique, porte ce qui suit:

Paris, 13 octobre.—On assure de nouveau que le corps de Jean Kinck a été découvert en Alsace.

Nous empruntons au *Petit Moniteur* les renseignements qu'il publie sur cette prétendue découverte.

On nous annonce à l'instant qu'un cadavre, celui d'un homme de 45 à 50 ans, aurait été trouvé dans l'étang des glaisières d'Ollwiller, entre Soultz et Cernay.

La découverte aurait eu lieu le 30 septembre, M. Homber, le beau-frère de Kinck, aurait été appelé par les magistrats pour le reconnaître, et déclaré si c'était bien celui de l'homme disparu. [illegible]

Des nouvelles données par plusieurs journaux, et dont je leur laisse toute la responsabilité, ajoutent que si l'on s'en rapporte aux signalements, photographies, indications de costume qui ont été envoyées avec un soin minutieux dans l'Alsace, [illegible] Jean Kinck, [illegible]

[illegible]

profondeur, à une époque où l'extraction de la terre glaise touche à sa fin, devait être longtemps non découvert.

Ces immenses fossés sont généralement remplis d'eau dans la mauvaise saison.

Donc l'assassin de Kinck père n'aurait pas eu besoin de creuser une fosse, comme dans le champ Langlois, à Pantin.

Il n'aurait pas eu à regarder autour de lui si quelqu'un le surprenait, creusant une tombe dans la terre......

La fosse était toute faite!

La cavité était toute creusée!....

Les pluies abondantes de la fin du présent été offraient la double sécurité de l'eau dormante et de la terre déprimée par les orages.......

Il a fallu la persévérance, le zèle éclairé des magistrats instructeurs.... pour arriver à la vérité....

Les nouvelles annonçant la découverte du cadavre, n'émanent encore que des télégraphies privées.

Nous les donnons comme tous les faits qu'un journaliste n'a pas pu contrôler par lui-même, c'est à dire avec les réserves d'usage.

Le *Figaro* publie d'autre part la nouvelle suivante:

"On sait que l'empereur suit attentivement les phases de l'affaire Kinck; la nouvelle de la découverte du huitième cadavre lui a été apportée, par une source indirecte, à Saint-Cloud, vers trois heures.

On a fait demander à la préfecture de police si le fait était vrai, et les renseignements officiels ont annoncé que, jusqu'à présent, on n'avait encore trouvé aucun cadavre dont le signalement se rapportait à celui de Kinck."

D'après cela, ajoute le même journal, il faudra recommencer les recherches.

L'INCENDIE DE BORDEAUX.

Les journaux de Bordeaux nous apportent des détails intéressants sur le sinistre dont cette ville a été le théâtre dans la soirée du 1er octobre.

Le 1er, vers 6 h. 1/2 du soir, une explosion terrible vint jeter l'épouvante dans la ville du Sud(?). On cherchait à en deviner la cause quand on aperçut une masse incandescente qui, poussée par la marée montante, s'avançait majestueusement vers la rade. Tout le ciel était en feu, on eût dit une aurore boréale éclairant l'horizon.

Bientôt on apprit que c'était une allège chargée de pétrole qui avait fait explosion. Des malheurs incalculables étaient à redouter. Le commandant du port et les autorités s'empressèrent de prendre les mesures nécessaires. Les cloches de toutes les paroisses firent retentir les airs de leurs sons lugubres du tocsin. Les pompiers, la troupe, la population tout entière accoururent à cet appel.

A onze heures moins un quart, la coque de l'allège échouée sur le banc de Queyries, éclata, et le liquide enflammé courut sur la rivière. Cette nappe de feu immense, compacte, qui roule sur les flots, s'avance implacable vers la rade. Elle s'attache aux flancs des bâtiments qui se trouvent sur son chemin. Bientôt le regard attristé ne voit de tous côtés que navires en feu, mâts et cordages se tordant dans les flammes. Ce spectacle navrant et grandiose a duré toute la nuit, et à l'heure où nous écrivons cette rapide esquisse on n'est pas encore certain d'être maître du feu.

Il serait impossible de décrire avec vérité l'aspect du fleuve et l'anxiété de la population tout entière qui encombre les quais. Les yeux de mer surtout, qu'il suit entre eux une confraternité qui prend sa source dans l'habitude des mêmes dangers, se sont surpassés dans cette fatale circonstance. Les pompiers, toujours les premiers quand il s'agit de braver un danger; la troupe, dont il est superflu de rappeler le dévouement de tous les jours, tout le monde a bravement fait son devoir. Que d'actes d'héroïsme nous aurions à enregistrer! mais l'obscurité les a dérobés à tous les yeux; leurs auteurs auront pour récompense la satisfaction du devoir accompli.

La perte approximative est de vingt-cinq à trente millions.

16 navires ont été complètement brûlés, en voici les noms:

Panama, capitaine Arbouin, du port de Bordeaux. Charlotte, capitaine Geoffroy, du port de Bordeaux. Chauvin, capitaine Abella (espagnol). Moïse, capitaine Raimond, de Bordeaux. Charlemagne, capitaine Audoire, de Bordeaux. Tourny, capitaine de Broglie, idem. Mary, capitaine Bailloux, idem. Pionnier, capitaine Gombaud, idem. Orizava, capitaine Lereb, idem. Ulysse, capitaine Chauveion, de Nantes. Chimiste, capitaine Josse, de Fécamp. Ariel, brick italien. Harmonie, navire neuf, sorti le veille des chantiers de MM. Chaigneau Progrès, goëlette norwégienne. Union, capitaine Cholet, de Bordeaux. Christine, capitaine X.....

Plusieurs autres navires ont été plus ou moins atteints par les flammes, entre autres:

Le Surcouf, capitaine Gé; le Léon, capitaine Blanc; le J. B. D., capitaine Vigeant, et la Jeune France, capitaine Thomas.

Tous les quatre sont du port de Bordeaux. Trois ou quatre gabares et quelques yoles ont été également détruites.

Deux blessés, le sieur Roque, matelot à bord de la Trinité et le sieur Hondo, second à bord de la Reine-des-Anges, ont été transportés à l'hôpital pendant la nuit.

Le sieur Roque raconte qu'il était descendu dans la tille de la gabarre pour y prendre une allumette afin d'éclairer le falot que lui demandait le douanier Bousset qui voulait signer un passe debout, c'est alors que l'explosion a eu lieu.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Les députés de l'opposition à Paris.

Rumeurs politiques.

Nouvelles d'Espagne.

Attaque et prise de Valence par les troupes.

Arrivée du Père Hyacinthe à New York.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 18 oct—Les droguistes ont informé la police qu'on leur avait acheté des quantités considérables de térébenthine et autres matières combustibles. Le gouvernement craint que des ennemis de l'ordre n'aient le coupable dessein d'incendier la ville.

Paris, 18—Napoléon a invité le roi de Belgique à venir à Compiègne.

Le maréchal Bazaine sera, dit-on, nommé au commandement de la garde impériale.

Londres, 18—Lord Derby est mourant.

Madrid, 18 octobre—Dans le combat qui a précédé la prise de Valence, les troupes n'ont eu que deux hommes tués et sept blessés. La perte éprouvée par les insurgés est inconnue.

Aucun des propriétaires ou des contribuables de Valence n'avait pris part à l'insurrection. La prise de Valence a eu pour effet de rétablir la tranquillité dans les esprits.

Nouvelles de Washington.

Washington, 18 oct—Recettes du Revenu Intérieur $622,000.

L'amiral Farragut est beaucoup mieux.

Boutwell refuse d'accepter la démission de l'assistant-trésorier Richardson.

Le capt. W. F. Bailey, du 33e régiment d'infanterie, a été renvoyé du service pour avoir refusé de payer son hôte et son tailleur, à San Antonio, Texas.

Le lieutenant Shellbarger, du 7éme régiment de cavalerie, a été renvoyé du service pour inconduite.

Le capt. Granger, du 20e régiment d'infanterie, a été renvoyé du service et emprisonné à Dry Tortugas pour malversation des deniers publics.

Toutes ces condamnations ont été approuvées par le Président.

Le général Thomas, commandant à Alaska, conclut, dans un rapport contre l'établissement du service du revenu qui coûtera, dit-il, plus qu'il ne rapportera.

Cour Suprême.—J. H. McKee, vs. les Etats-Unis. Le jugement a été rendu aujourd'hui. Il s'agit, dans cette affaire, d'une réclamation adressée au gouvernement des Etats-Unis, pour des cotons et autres marchandises, saisies à Alexandrie, Lne., par la marine des Etats-Unis en 1864. L'appelant, un habitant de la Nlle-Orléans, avait acheté ces cotons au-delà des lignes fédérales, étant autorisé à en faire l'expédition, par des permis de l'agent du trésor et de l'autorité militaire.

Le coton avait été vendu par B. W. McKee, parent éloigné de l'appelant, et agent du trésor confédéré. La décision de la Cour de Circuit contre J. H. McKee a été confirmée, la Cour Suprême soutenant que, d'après les actes du Congrès, les agents du trésor n'avaient le droit de délivrer des permis pour commercer avec l'ennemi en traversant les lignes militaires. Le permis accordé par l'autorité militaire était également nul. L'appelant n'avait aucun droit légal sur les marchandises en question, parce que celles-ci avaient été achetées à un agent du gouvernement confédéré.

On affirme, de bonne source, que le Harnet sera retenu à Wilmington, par les autorités fédérales. On pense que ce bâtiment sera saisi et désarmé, pour violation des lois de neutralité.

Espèces à la Trésorerie—$114,000,000 dont $27,000,000 de certificats d'or.

Washington, 18—E. D. Quick est nommé maître de poste à Brownsville, Texas, en remplacement de Downey, révoqué de ses fonctions.

Nouvelles Diverses.

Louisville, 18 oct—Le comité nommé par la Convention commerciale pour étudier la question des levées, s'assemblera à la Nouvelle-Orléans le 26 octobre.

Wilmington, 18—[illegible] Horace Cass est renvoyé à jeudi.

Raleigh, C. N. 18—La Joint d'Etat a ouvre demain.

New-York, 18—Le Père Hyacinthe est arrivé du Havre par le steamer Pereire.

[illegible] 18 octobre—Le steamer Blackstone, de la Nouvelle-Orléans, est arrivé.

Havane, 18—Le steamer espagnol de la malle est arrivé de Cadix; il amène des renforts pour l'armée.

Richmond, 18 oct—La Législature s'est assemblée aujourd'hui. Dans les deux Chambres on a présenté une adresse de félicitations pour les membres du parti républicain dans le Nord. [illegible]

Cairo, 17—Le steamer W. R. Arthur a sombré [illegible] à 40 milles au nord de Cairo.

(Dépêches du Dimanche.)

Madrid, 16 oct—L'artillerie a ouvert le feu contre Valence, hier matin. Les dommages dans la ville sont considérables. Les insurgés ont offert de se rendre à la condition d'être mis en liberté. Cette condition n'a pas été acceptée et l'attaque a continué jusqu'à ce que les insurgés aient demandé à se rendre. Plusieurs maisons ont été incendiées pendant le combat et bon nombre de rebelles se sont rendus. Avant le combat, le clergé a exhorté les insurgés à faire sa soumission.

Les arrestations de meneurs républicains continuent.

Paris, 17 oct—Les députés de l'opposition se réunissent demain pour préparer un manifeste. On parle toujours de modifications dans le cabinet. Il est question de la rentrée de M. Rouher dans le Cabinet, avec un programme libéral.

La grève des commis-marchands est générale.

Des correspondances du Paraguay annoncent que Lopez a établi de nouvelles lignes à San Estanislao et s'y est fortement retranché. Il aurait, dit-on, beaucoup de monde et une forte artillerie. Le manque de chevaux empêche les alliés de marcher à sa poursuite.

Madrid, 17—Les insurgés de Valence se sont rendus sans condition après un combat de plusieurs heures. Leurs chefs ont disparu; on pense qu'ils sont cachés dans la ville. Les troupes occupent maintenant Valence.

Havane, 17—L'évêque catholique de l'île est parti hier pour l'Espagne.

IL EST IMPORTANT DE CHASSER LES VERS avant qu'ils aient trop affaibli et irrité l'estomac, car on ne saurait prévoir où s'arrêteront leurs ravages. Ils ne se tiennent pas exclusivement dans l'estomac et l'intestin, car on en a trouvé dans le foie et dans la vessie, et ils y produisent des maladies graves qui n'en disparaissent qu'avec la cause. Ces conséquences dangereuses ne sont pas les seules, ils agissent au contraire dans l'estomac, une sécrétion de mucosité qui est elle-même une source de maladies. Ils vivent et se multiplient dans cette matière dont ils se produisent: et à l'accumulation de la provient l'indigestion et d'autres maux de cœur, qui deviennent de plus en plus violents jusqu'à ce qu'ils dégénèrent en affections chroniques incurables.

Il est donc du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce puissant remède, le Vermifuge de B. A. Fahnestock.

L'acheteur doit se tenir sur ses gardes, examiner chaque bouteille et ne pas s'en rapporter au simple nom de FAHNESTOCK. Il faut qu'il s'assure que les initiales B. A. précèdent le mot de Fahnestock.

1er oct—1m 1/2

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges.

Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?

Avez-vous la constipation?

Avez-vous des aigreurs?

Avez-vous une mauvaise haleine?

Avez-vous les mains et les pieds froids?

Avez-vous la fièvre ou frisson?

Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?

Avez-vous des vomissements?

Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?

Avez-vous des éblouissements?

Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?

Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?

Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?

Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'acceptez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

Décédée hier, à onze heure et demie du soir, à l'âge de 54 ans, Madame SCHUMERT, née Marchal, native de Nancy (France). Les amis et connaissances des familles Schumert et J. de Corte sont priés, sans autre invitation, d'assister au convoi qui aura lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après midi. Le corps est exposé dans la maison mortuaire, encoignure Gasquet et Villeré.

Le Dr. CHARLES E. KELLS DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

TAPIS. TAPIS. ELKIN & CO., 168........RUE DU CANAL.........168 (En face de Christ Church.) Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLECHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de tables, ETOFFES à rideaux, GUIMPES &c., &c., Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.

O. D. C. D. S. CAMPEMENT NO 1. Réunion ce soir à 7 heures. Par ordre du G. M. P. F. TRONCLAIR, Secrétaire pro tem. 19 oct—1t

AVIS. Les messieurs du comité de réception du CONCERT donné au bénéfice de M. DESIGNE PREVOST, sont priés de se réunir ce soir, chez Mme Vincent, No 114, rue du Camp. 19oct—1t

AVIS. UNE assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane aura lieu le LUNDI, 2 novembre 1869, à 12 heures du soir, au No 13 de la rue de la Commune, au premier, pour affaires importantes. D. FOUCHER, secrétaire.

Société de Bienfaisance Nouvelle Lusitanie. A L'ÉLECTION qui a eu lieu hier, lundi 18 courant, les officiers suivants ont été élus: Grand Maréchal..........M. CHARLEY CAMILLER. Médecin..........Docteur FORMENTO. Collecteur..........M. JUAN SUAREZ. Par ordre du Président. B. ONORATO, Secrétaire. 19 oct—1

A. L. G. D. G. A. D. L'U. Les officiers et membres de la R. L. ORUS No 170 sont priés de se réunir à leur Local dimanche prochain 17 octobre, à midi précis, pour affaires importantes. Par ordre des officiers. L. WUST, Secrétaire. 16 oct—2 f

Assemblée des Citoyens.

UNE assemblée des contribuables et de ceux qui paient licences, des propriétaires et des citoyens intéressés à l'inauguration de réformes dans le gouvernement de la ville et dans les affaires publiques aura lieu le SAMEDI, 23 du courant, à sept heures du soir, au Théâtre National, au coin des rues Baronne et Perdido. 17 oct—6

AVIS.

LES Actionnaires de la Société d'Opéra de la Nlle-Orléans, qui n'ont pas encore souscrit pour des loges pour la saison théâtrale de 1869 à 1870 sont prévenus que leur privilège exclusif pour le choix de loges cessera SAMEDI prochain, 23 octobre courant; que les demandes de personnes qui ne sont pas actionnaires seront reçues à partir de la susdite date, à une réduction de 12 1/2 0/0 sur le montant de leur souscrip pour les loges découvertes de prem'ères, et 25 0/0 pour les 1re galeries qui se trouvent derrière le parquet ou aux secondes. Sous les règlements qui régissent les souscriptions d'actionnaires.

Les souscripteurs aux places de parquet et aux fauteuils des secondes peuvent retenir des places, à partir de cette date, en s'adressant au bureau.

Par ordre de la Direction, EMILE WILTZ Secrétaire. Nlle-Orléans 18 octobre 1869. 17 oct—6f

LEÇONS DE PIANO.

UNE jeune personne, graduée d'une des premières maisons d'éducation du Nord, et qui parle le français et l'anglais, désirerait donner des leçons de piano à quelques élèves, soit chez ces dernières soit chez elle. S'adresser rue Baronne, No. 221, entre Julie et Tivoli Walk. Prix modéré. 16oct—1m

PENSION.

QUELQUES messieurs ou quelques familles peuvent prendre pension dans une famille privée, où de très belles chambres leur seront données, en s'adressant au No 221 rue Baronne, entre Julie et Tivoli Walk. La maison est bien aérée et à devant sa porte deux lignes de chemins de fer urbains, avec service en sens inverse. Elle est à cinq minutes de la rue du Canal. On parle le français dans la famille. 19oct—1m

A LOUER.

LA JOLIE RESIDENCE No 116, rue St Louis entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser au No 169 de la rue St. Louis. 19oct—16f

A Louer.

UNE jolie maison à étage, située rue Dumaine, No. 420 entre les rues Tonti et Rocheblave, contenant huit chambres avec vestibule, gaz, cuisine haute, cave, puits, et un beau jardin faisant face à la rue Dumaine. Possession le 1er novembre. Pour les conditions, s'adresser à M. N. Fréchou, No. 270, rue Poydras entre Bassin et Franklin. 17sept—2m

CHANGEMENT DE LOCAL

F. R. JUSTUS,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

—DE—

Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,

A transféré son magasin du No 162 de la rue du Canal, AU No. 178 DE LA RUE DU CANAL (Près l'encoignure Dryades.)

Il a constamment un grand stock, bien assorti, de Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,

Qu'il vendra à aussi bas marché sinon à meilleur marché qu'aucun autre magasin de marchandises sèches de la ville. [illegible] Véritable Bon Marché. 19 oct—6t

AVIS AUX DAMES!

Grand Deballage

—DE—

MARCHANDISES NOUVELLES

—CHEZ—

LION & PINSARD,

Nos 151 et 153 Rue du Canal, (A CÔTÉ DE HOLMES).

Choix Considérable de Garnitures: Galons, Franges, Effilés Soie, Satin et Velours, POUR ROBES ET CONFECTIONS.

Dernières Nouveautés Parisiennes: RUBANS POUR CEINTURES. Un grand assortiment de RUBANS SATIN ET TAFFETAS ET VELOURS DE TOUTES COULEURS.

Grand Choix d'Articles de Fantaisie.

Gants Jouvin,

VOILES et DENTELLES, VETEMENTS, GUETRES ET BONNETS EN LAINE POUR ENFANTS.

GANTS de TOUTES SORTES,

PARFUMERIE FRAICHE FRANÇAISE.

Prix très Modérés.

LION & PINSARD, 151 et 153 rue du Canal, à coté de Holmes. 19 oct—1m 2d 3t

CRESCENT HALL.

CET établissement ayant été entièrement réparé, est ouvert au public. Le propriétaire n'a rien négligé pour en faire LE PLUS COMPLET du pays.

LA SALLE DE BILLARD, LA PLUS VASTE DES ETATS-UNIS, ET OÙ SE TROUVENT VINGT-QUATRE BILLARDS, a été mise à neuf. Les draps, les billes, etc. sont neufs.

LA BUVETTE est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins que puissent fournir le marché américain et les marchés étrangers.

LA BOUTIQUE DE CIGARES a la meilleure marque de cigares importés de tabacs de toute espèce à chiquer et à fumer. Un

SALON D'HUITRES a été ajouté à l'établissement et plus tous la direction d'hommes experimentés qui n'achètent que les meilleures huîtres qui arrivent sur notre marché.

Le propriétaire remercie cordialement ses amis et ses clients du généreux patronage dont ils l'ont honoré jusqu'à ce jour et espère qu'il continuera à le mériter. A. W. MERRIAM. 19 oct—2PP

J. LEVOIS & JAMISON

126 - - - Rue du Canal - - - 126

Ont reçu par le steamer "Frankfort", un très grand assortiment varié de—SOIERIES noires et couleur, POPELINES, reversibles, MOUSSELINES cachemire et laine, MANTEAUX en drap et velours, CHALES de toutes les variétés.

—ÉGALEMENT—

Un stock complet de—BONNETERIE ET MERCERIE, qu'ils prient leurs amis et le public de venir examiner.

J. LEVOIS & JAMISON, 126 rue du Canal. Entre St. Charles et Carondelet. 17 oct—2f PP

J. LEVOIS & JAMISON

Appellent l'attention des acheteurs de la campagne et des fermiers—Sur leur grand stock complet de MARCHANDISES AMÉRICAINES qui conviennent au commerce de la campagne et qu'ils offrent à des prix très modérés.

J. Levois & Jamison, No. 126 de la rue du Canal. 17 oct—3f PP

Librairie et Cabinet de Lecture.

J. A. JAQUET,

139........RUE ROYALE........139

REÇU par le steamer "Frankfort" un assortiment de ROMANS NOUVEAUX, et de LIVRES DE SCIENCE, savoir:

—ROMANS NOUVEAUX—

COMTESSE DASH—La Chambre Rouge; Nuit de Noce; Héritiers d'un Prince. P. du TERRAIL—Messe Noire; Le Capitaine des Pénitents Noirs; Héros de la Vie Privée; Orpheline de la St-Barthélemy; La Femme Immortelle. CHAMPFLEURY—Histoire Populaire; Histoire de l'Imagerie. E. GABORIAU—Crimes Célèbres; Les Comédiennes Adorées; Monsieur Lecoq; L'Affaire Lerouge; Le Crime D'Orcival; Le Dossier 113; Les Esclaves de Paris. P. FEVAL—Contes Bretons; L'Arme Invisible. DEBANS—Les Drames à Toute Vapeur. DAUDET—L'Evangéliste. LABOULAYE—Paris en Amérique, par le Docteur Lefevre. A. HOUSSAYE—Les Parisiennes "belle édition." G. DROZ—Monsieur, Mme et Bébé. Entre Nous. PAUL DE KOCK—PAPA BEAU-PÈRE "dernier roman."

Ainsi que les œuvres complètes de: Alfred de Musset, Octave Feuillet, Jules Sandeau, P. Feval, P. du Terrail, E. Capendu, Méry, A. Dumas, T. Gautier, E. de Girardin, A. Achard, H. de Kock, P. de Kock, Erckmann Chatrian, P. Dupressis, A. Houssaye, F. Soulié, C. de Beriard, E. Sue, Balzac, etc., etc.

—LIVRES DE SCIENCE—

C. FLAMMARION—Dieu dans la Nature; Mondes Imaginaires et Réels; Pluralité des Mondes Habités; Merveilles Célestes; Lectures du soir. V. COUSIN—Du Vrai, du Beau et du Bien. PIEZZANI—La Pluralité des existences de l'Ame. ABBÉ ...—Œuvres Complètes. BUCHNER—Force et Matière. C. BAUDELAIRE—Curiosités Esthétiques. RENAN—Vie de Jésus; St Paul. E. LITTRÉ et C. ROBIN—Dictionnaire de Médecine. JACCOUD—Leçons de Clinique. JACOLLIOT—La Bible en Orient. LEBON—Physiologie de la Génération.

M. J. A. Jaquet profite de l'occasion pour annoncer aux amateurs d'escrime, qu'il a également reçu un grand assortiment de gants, gilets d'escrime, sandales véritables Noires "Saintegnot" No 4 coitchemarde, mouchetes pour assaut d'armes, etc., etc. Le tout à des prix modérés. 15oct—3f

OUVERTURE

—DE—

Marchandises Sèches d'Automne

—CHEZ—

PEPIN & TURCOTTE,

158......RUE DU CANAL......158 (Maison Blanche, encoignure Baronne.)

NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'ouverture de notre grand stock de marchandises de saison que nous venons de recevoir, venant des ENCANS DE NEW YORK et que nous offrons en vente à partir de LUNDI, 11 octobre, à des prix audessous de marché.

[illegible] Indiennes meilleures à 8, 10, 11 et 12 1/2 c. Cotons blancs et écrus 8 1/2 à 15 c. Popelines pour robes depuis 50 c. et au-dessus. Merinos français de toutes couleurs à 75 c. Mozambiques et Grenadines riches à tous prix. Alpacas noir, blanc et couleur. Delaine noir 3/4 et 6/4, Alepine, Popeline, Tamise deuil à demi-deuil à des prix excessivement réduits. Damas laine Reps unis et fantaisie. Bazin etc., Rideaux en laine et en mousseline brodée, à tous prix. Dentelle de Nottingham 6/4, pour rideaux, depuis 25 c. et au-dessus. Courtepointes piqués, de 11/4, 11/4 et 12/4, de $1 25 et au-dessus. Piqué blanc et imprimé en coton à tous prix. Châles tartans, châles tricot, châles cachemire brochés longs. Surtout de cotons Diamant, jupons de laine au-dessus. Devants de chemises brodés [illegible] $1 25. Bas coton blanc et [illegible] écrus, anglaises, fines, à $3 00 valant $5 50. Un grand assortiment de gants de Berlin pour hommes, dames et enfants. Dentelle Valenciennes depuis 25 c. et au-dessus. Cluny [illegible] Maltaise, Bruxelles. Nansook [illegible] Cravates nouveautés [illegible] Et un millier d'articles trop longs à énumérer.

Aussi, un magnifique stock de confection de drap et de velours, tout à fait du dernier goût, à des prix excessivement bas. Sorties de bal, Redingotes et Algériens, articles nouveaux et très populaires au prix les plus bas du marché.

Pour bien acheter,—un grand stock convenable pour cet usage, à des prix au-dessous de toute concurrence. 10 oct—1m dim mar je

Pour Brême

Par voie de la Havane et de Southampton.

NORTH-GERMAN LLOYD.

Le navire à vapeur FRANKFORT, capt. H. KUHLKEN, partira de son wharf poteau 45, Premier District, le MERCREDI 20 OCTOBRE, à 8 heures du matin.

PRIX DU PASSAGE: A Southampton, Havre et Brême. Première cabine..........$125 en or. Entrepont.......... 45 ...

A la Havane. Première cabine..........$50 monnaie courante. Entrepont.......... 20 ... 40

Oh ne prend pas de passagers d'entrepont de seconde cabine. Pour passage, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, 42, rue de l'Union. 19 oct—1f

AVIS. GROCERIES. On désire acheter une Grocerie de détail bien située, ou tout autre genre d'affaire. S'adresser rue St-Philippe, No. 194. 19oct—2

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par

NORMAN & REISS,

121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123

Ils y fabriquent constamment Du Candi en gros et petits bâtons. Toute espèce de Candie à la crème, Toute espèce de Candie nougats, Candie Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Popping Kisses français, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de Roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.

MACARONI. Fabriqué journellement et garanti FRAIS, toute espèce de Pâtes, telles que—Vermicelli, Macaroni, Spaghetti, Lasagnetti, Tagliarini.

EPICES. Canelle moulue, Poivre moulu, Clous de Girofle moulus, Muscade moulue, Gingembre moulu.

EXTRAIT DE CAFÉ. Ils fabriquent constamment le célèbre Extrait de Café. Café pur moulu, Café grillé. Garantis FRAIS, où la vente est nulle.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1er oct—PP

Magasin de Tapis, Au No 17 de la rue de Chartres.

NOUS offrons à bas prix, en gros et en détail: TAPIS moquette, Wilton, velours, Bruxelles 5 plis, Ingrain, etc. TOILES cirées de toutes les qualités, de toutes les longueurs. NATTES—Blanches, à carreaux, fantaisie, etc., pour bureaux. Stores, couvertures de tables et de pianos, devants de cheminées, nattes, baguettes d'escalier, cordes à rideaux, etc., devants de tables anglais, toile damas, Duck et couverture émaillées, toiles cirées de tables, etoffes à rideaux et articles de tapisserie et dentelle. Notre atelier est bien assorti de tous les articles [illegible] A. BROUSSEAU & CO. 17oct—6t PP

FABRIQUE DE TABAC A LA VAPEUR

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti. Successeur de No 205 de la rue de Chartres.

Importateurs de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne un assortiment [illegible] [illegible]

TABACS A FUMER [illegible]

TABACS A PRISER. [illegible] ... d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités... J. P. SARRAZIN.

LIQUIDATION!!

Cessation d'Affaires!!

MARCHANDISES FRANÇAISES RICHES A 50 POUR CENT AU DESSOUS DU PRIX COUTANT. L. BRETON, No 50 rue de Chartres, encoignure Douane. Vendra tout son stock de Marchandises fines, en détail et au comptant. A 50 POUR CENT Au-dessous du prix coutant, jusqu'au 1er Novembre prochain. 17oct—1m

Excellente occasion pour placement de fonds

LE soussigné offre en vente à l'amiable, désirant se retirer des affaires, son atelier et établissement, très connu et ayant un bon crédit, comprenant Fabrique, Grocerie et Café. Les conditions sont [illegible] marchandises de premier choix. Les conditions seront... Deux jeunes gens connaissant un peu la partie ne pourront mieux placer leurs économies. Possession immédiate. S'adresser à PIERRE COUSSIRAT, Rue St Philippe, enc. Derbigny, 3me District. 17oct—6f

Aux Planteurs Sucriers.

THERMOMETRES, Saccharomètres et tous les instruments employés pour la fabrication du sucre, Chez C. DUHAMEL, No. 111, rue du Canal.

POUR LE THEATRE.—Le plus grand assortiment de JUMELLES avec les dernières améliorations, Chez C. DUHAMEL, No 111, rue du Canal. 17 oct—6t

Demande de Place.

UN jeune garçon de 17 ans, parlant indifféremment l'anglais et le français, ayant déjà travaillé dans un magasin de mercerie et parfumerie, désire avoir un emploi de commis dans un magasin. S'adresser Post-office, Case Box No 1442. 17oct—3t

Soufre! Soufre!

50 BARILS SOUFRE qui viennent d'être reçus et sont en vente aux planteurs, en lots à leur gré, aux plus bas prix du marché. FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens, Au No 139 de la rue du Canal (Bâtisse Touro.) 17 oct—3t PP

Leçons de Musique.

JOS. A. DAWSON, trois fois lauréat du Conservatoire de Bruxelles, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, se charge de donner des leçons de piano et d'harmonie. On pourra le voir tous les jours chez lui, au No 578 rue des Remparts (Annex), entre Espagne et Poety, ou chez Blackmar, rue du Canal, No. 164, de 1 heure à 2 1/2 heures P. M. 16 oct—1m

HILL & HIGGINS, FABRICANTS DE Plumes en or DE BONS GENRES. 9.........rue Vieille-Levée.........9 Nouvelle-Orléans au premier. Réparation à 75 cents. 8 oct—6m D Mer V

MME AMELIE BOURGEOIS, Premier Prix du Conservatoire de Paris. PREMIÈRE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique, de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir au public ses services comme professeur de SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT. S'adresser rue d'Orléans, No. 106, entre les rues Bourbon et Remparts au premier. 3oct—3m

Mlle Octavie Labranche ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, le 4 OCTOBRE, au No 464 de la rue du Camp. 3oct—3m

J. DE CORTE TAILLEUR-MARCHAND. ARRIVÉ récemment de Paris annonce au public qu'il a ouvert un magasin au No 19 de la rue Royale, près Canal, en face du "Merchants' Exchange." Il invite ses amis et le public à venir examiner son stock qui se compose de Casimirs français et anglais, Soieries et Gilets de dessous en soieries... Tous articles des plus fins et du dernier goût. Un habillement peut être fait à l'établissement. Les ordres seront promptement exécutés. Prix très modérés. 10 oct—1m

CHEMISES DU HAVRE!!

Aux Cent Mille Paletots,

197, 199 & 201—Vieille-Levée—197, 199 & 201

MICHEL LION informe ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

CHEMISES DU HAVRE! Egalement: Chemises pour pompiers, dites (doubles vest) et garanties imperméables, provenant de la célèbre manufacture de M. F. Sauton, ayant obtenu le premier prix à la dernière exposition internationale maritime du Havre. 16 oct—6f

DEMANDE DE PLACE. UN PHARMACIEN, de la Faculté de Montpellier, désirerait trouver une place dans la campagne ou dans une des paroisses de la Louisiane. Il se propose d'acheter la pharmacie et les médicaments qu'il trouverait. S'adresser chez M. LAGAENE, pharmacien, rue Rodeau No 1, Marseilles. 18sept—1m

Guérison Radicale. LE soussigné possède le moyen de guérir la dyssenterie, et la diarrhée chronique, [illegible] jours de traitement. Il guérit aussi les plaies réputées incurables, et les panaris, après quatre ou cinq jours de traitement. Il sollicite le prix [illegible] FALQUS. 197, Dumaine, au 1er.

TRANSFERT DE MAGASIN. P. MALOCHÉE a transféré son Magasin de Vaisselle, de Verreries et de Poterie, de l'angle des rues Conti et Chartres au No 55 de la rue DU CANAL. 19 sept—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 18 OCTOBRE—CLASSE 29

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
52	30	55	14	21	34	21	20	28	49	11	36	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

C. T. HOWARD Président. Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 18 octobre 1869. ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses loteries.

CONCLAVE ETNA No 15 S. W. M.

19 octobre, à 7 heures précises, MARDI SOIR—Degré d'initiation.

20 octobre, à 7 heures précises MERCREDI SOIR—Adoption de la Constitution et des règlements revisés.

Tous les membres du Conclave sont requis de s'assister à l'Assemblée extraordinaire du MERCREDI SOIR 20 octobre à sept heures. Les Frères sont fraternellement invités à la réunion du 20. THOS. D. HARPER. 17 oct

AVIS IMPORTANT.

RÉOUVERTURE DE LA CONFISERIE ET DU SALON DE LUNCH —DE—

F. KUNTZ, Encoignure Canal et Carondelet.

LES réparations étant terminées, M. KUNTZ a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a mis son ancienne pratique... l'ouverture de son magasin de Confiserie et la réouverture du SALON de LUNCH pour DAMES, MERCREDI 20 octobre. N'ayant épargné aucune peine dans le choix de ses marchandises, et employant les meilleurs ouvriers de la ville, il espère satisfaire ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. M. COUDRIAN a la charge de la cuisine. M. MANENSSIE est chargé du département... [illegible] F. KUNTZ, Successeur de F. Kuntz. 17oct—3PP

BONNE NOUVELLE!

Venant d'être reçu, par le navire BADEN arrivé du Havre, un choix de ces beaux PIANOS PLEYEL, que nous invitons le public à venir examiner. Nous avons également plusieurs PIANOS PLEYEL de seconde main, presque neufs, que nous vendons à BAS PRIX, au COMPTANT. Zorn & Bremer, 19oct—1t No 98 rue du Camp.

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes employez le SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL ET DE NOIR ANIMAL PULVERISE DE STERN. LES INCOMPARABLES ENGRAIS. NOIR ANIMAL de tous les degrés toujours en magasin. LOUIS STERN & BROS. Bureau No. ... de la rue de Carondelet. 17 oct—1m

Salon d'Huitres —ET— RESTAURANT DE JANZEN.

Thé! Thé!!

W. H. HENNING & CO, 95 & 97 ...CAMP... 95 & 97

VIENNENT de recevoir par le steamer ... THES DU JAPON, qu'il ont jamais été offerts sur le marché... [illegible]

Avis à Messieurs les Médecins. VOUS êtes priés de vous procurer... de la [illegible] A. SCHWARZ, pharmacien.

REÇU par le vapeur Frankfort de Brême... [illegible] Ainsi que beaucoup de spécialités françaises.

REÇU par le navire Baden du Havre... Gélatine pour conserves... [illegible]

ATTENDU par le vapeur Saxonia... A vendre à la pharmacie de A. SCHWARZ. 17oct—2f

Aux Contribuables Délinquants.

Bureau du Shérif, Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1869.

LE Shérif ayant reçu du Conseil [illegible] l'ordre d'exécuter, non seulement tous les writs qui lui sont adressés pour les taxes de 1866 et 1867, la taxe de licence ... Les citoyens qui n'ont pas acquitté les taxes de l'année [illegible] L'attention du public est appelée sur le fait que ... [illegible] Le shérif donnera aux intéressés tous les renseignements possibles. [illegible] de Ville.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans. 17oct—6t

(Circulaire.)

BUREAU DE C. E. GIRARDEY & CO., No 17, Passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, [illegible]

Les soussignés, encouragés par le succès qu'ils ont eu dans la vente des terres à sucre, ... améliorées, et en vue d'une augmentation rapide de demandes, désirent appeler particulièrement l'attention de toutes les personnes qui ont à vendre des propriétés bonnes à la culture du sucre, sur l'avantage qu'elles ... Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés, et ... Les marchands commissionnaires et autres ... Nous ferons tous nos efforts pour placer ... C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières. 17oct—1 et 1m 8 et D.

LE Dr. B. A. POPE

CABINET No 138 DE LA RUE DU CANAL, COIN CARONDELET.

ENTRÉE: No 1 DE LA RUE CARONDELET. 16oct—1m PP

Chandières à Sucre.

UN assortiment complet de chandières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & J. RANKIN & CIE de Liverpool. A vendre par M. A. DE LIZARDI, No 28 rue Carondelet.

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker,

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane. Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 21 août—6m PP

G. L. FEVRE,

148........RUE ROYALE........148

IMPORTATEUR DE

VEAUX VERNIS, cirés, mégissés, Marroquins à l'huile et lustrés; Chevreaux, Doublures, Articles de fantaisie pour Chaussures de Dames, Assortiment complet d'Outils de Cordonniers, Tiges de Bottes et Bottines. ELASTIQUE TERRY, Cuir à Harnais, Semelles de Cincinnati et New York, Peaux de Crocodiles tannées. Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale. 19sept—6 m PP

Dr. Joaquin R. Roldan,

DE L'UNIVERSITÉ DE LA HAVANE ET ÉLÈVE LIBRE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

Spécialités: MALADIES de femmes et d'enfants, affections de poitrine et du foie, affections humorales et syphilitiques, rhumatisme et fièvre jaune. Heures de consultation, de 8 à 11 A. M., chez lui, rue de Chartres No 192, et ... St. Ann et Dumaine. 25sept—1m PP

REÇU de la Havane—Par le steamer "Beaufort"—un bel assortiment des Meilleurs Cigares de la Havane. Egalement—en magasin et à vendre,—un beau lot d'Articles de Fumeurs. FERNANDEZ & VILLA, Au coin des rues Royale et Dumaine. 5 oct—1mPP